

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Janvier, 1896,

Numéro 22

BULLETIN

10 janvier 1896.

** **Nouvelles diverses.**—Sir Augustus Hemming a été nommé gouverneur de la Guyane anglaise. Il remplace sir Charles Cameron Lees.

—M. Henry Corby, député fédéral de Hastings-Ouest, Ontario, a donné sa démission. Il est conservateur.

—Le huit décembre la ville de Mariestad, en Suède, a été détruite par un violent incendie. Il ne reste plus debout qu'une école, un hôtel et la gare du chemin de fer. La ville incendiée comptait 5000 habitants.

—Le 12 décembre l'assemblée fédérale de la Suisse a procédé à l'élection du président et du vice-président de la confédération pour l'année 1896. M. Adrien Lachenal, genevois de naissance et chef du département des affaires étrangères, a été élu président, et M. Deucher, chef du département de l'industrie et de l'agriculture, a été élu vice-président. Les deux principaux magistrats de la république Suisse ne sont élus que pour une année. Ils sont rééligibles.

—L'Espagne a eu une crise ministérielle en décembre. Le ministre des travaux publics, M. Bosch, et le ministre de la justice, M. Romero Robledo, ont donné leur démission et ils ont été remplacés immédiatement. La démission du ministre de la justice est due à la question de Cuba. Celle du ministre des travaux publics a pour cause l'affaire du conseil municipal de Madrid. Ce conseil a été dissous à cause des fraudes considérables dont il s'est rendu coupable. M. Bosch a été maire de Madrid.

—Le Strathnevis dont j'ai annoncé le naufrage dans un précédent numéro, n'a pas péri. Il a été rencontré en mer tout désespéré et il a été remorqué dans un port du Pacifique, Port Townsend. Il était parti depuis le 13 octobre.

—Les rebelles paraissent avoir remporté de grands succès à Cuba. Ils ont envahi les provinces de la Havane et de Pinar del Rio. Une dépêche en date du 4 janvier annonce que la loi martiale a été proclamée dans les provinces envahies.

—La session du parlement du Japon a été ouverte le 28 décembre. L'empereur dans le discours du trône annonce avec joie la fin de la guerre avec la Chine. Il déclare que l'ordre est rétabli à Formose et que les relations du Japon avec les pouvoirs étrangers sont plus cordiales qu'antérieurement. Il fait aussi mention des progrès accomplis et de ceux qu'ils faut faire encore pour atteindre un état de civilisation avancée.

—Le 27 décembre une représentation était donnée dans un théâtre de Baltimore. Il y avait 2500 auditeurs, presque tous juifs. Un léger accident étant arrivé les cris *au feu* se firent entendre et, dans la panique qui suivit, vingt cinq personnes ont été écrasées à mort et un grand nombre d'autres ont été blessées.

—La convention du territoire de l'Utah ayant aboli la polygamie et ayant rempli toutes les conditions imposées par la constitution, le président Cleveland a lancé une proclamation pour l'admettre comme état de l'Union américaine. Cette proclamation porte la date du 4 janvier.

—Monseigneur Fabre vient d'ériger canoniquement une nouvelle paroisse dans la banlieue de Montréal. Elle porte le nom de Saint-Edouard de Montréal.

—La législature de la Nouvelle-Ecosse est entrée en session hier.

.

* * **Coptes.**—Dernièrement N. S. P. le pape a rétabli en Egypte la hiérarchie catholique. Il a établi un patriarcat du rite copte à Alexandrie avec deux sièges suffragants, l'un à Hermopolis et l'autre à Thèbes. Ce patriarcat comprend toute la division politique du Kédivat d'Egypte. Le diocèse d'Alexandrie, siège du patriarcat, comprendra le Caire et la Basse-Egypte, le diocèse d'Hermopolis comprendra la moyenne Egypte et celui de Thèbes comprendra la haute Egypte. Mgr Cyrille, évêque du rite copte, a été nommé vicaire apostolique avec juridiction sur tous les catholiques du rite copte. Cette juridiction doit durer jusqu'à la nomination du patriarche.

Les coptes dissidents reviennent en grand nombre à l'église catholique. L'établissement de la hiérarchie va faciliter considérablement ce retour à l'unité

L'Eglise d'Alexandrie a été fondée par Saint Marc, disciple de Saint Pierre. Elle fut jadis très florissante. Tout indique que, dans un avenir prochain, elle aura recouvré une grande partie de son ancienne splendeur.

.

* * Evêques.—Au nombre des évêques préconisés ou publiés dans les consistoires du 29 novembre et du 2 décembre se trouvent :

1° Mgr Casali del Drago, créé patriarche de Constantinople. Il a été sacré le 11 décembre par le cardinal Rampolla.

2° Mgr Averardi, nommé archevêque titulaire de Tarse. Il a aussi été nommé visiteur apostolique au Mexique. Il a été sacré le 22 décembre par le cardinal Parocchi, vicaire-général du pape.

3° Mgr Gonzalès-Duval, dominicain français. Il a été nommé archevêque titulaire de Petra. Il a été aussi sacré par le cardinal Parocchi le 22 décembre. Mgr Duval a été préfet apostolique à Mossoul et il est nommé délégué apostolique en Syrie.

4° Mgr John M. Farley nommé évêque de Zeugma et coadjuteur de Mgr Corrigan, archevêque de New-York. Mgr Farley est né en Irlande. Il a été ordonné prêtre à Rome par le cardinal Patrizi le 11 juin 1870. Le nouvel évêque a été sacré à New-York le 21 décembre. Le prélat consécrateur était Mgr Corrigan et les prélats assistants étaient Mgr E. McDonnell, évêque de Brooklyn, et Mgr Henri Gabriels, évêque d'Ogdensburg.

.

* * Elections.—Depuis la date du dernier bulletin, quatre élections fédérales ont eu lieu. Ce sont :

1° L'élection du comté de Cardwell, dans la province d'Ontario. Cette élection a eu lieu le 24 décembre. Ce comté était représenté par M. Richard S. White qui a donné sa démission il y a quelques semaines.

Dans cette élection les candidats étaient messieurs Willoughby, conservateur, Henry libéral, et Stubbs, candidat du parti McCarthy. C'est ce candidat qui a été élu. Sa majorité est de 207 voix.

Depuis la confédération le comté de Cardwell avait toujours été conservateur.

2° L'élection de la division de Montréal-Centre, dans la province de Québec. Elle a eu lieu le 27 décembre. Il s'agissait de remplacer M. Curran nommé juge de la cour Supérieure. M. James McShane, libéral, a été élu contre le Dr. Sir William H. Hingston, conservateur. Il a eu 336 voix de majorité. Aux élections générales du 5 mars 1891 la majorité de M. J. J. Curran, conservateur, avait été de 1214. La division de Montréal-Centre est la plus importante de la confédération au point de vue commercial.

M. McShane, le candidat élu, a déjà été député à la législature de Québec pour Montréal-Ouest. Il a fait partie du ministère Mercier comme commissaire des Travaux publics. Il a été maire de Montréal. Il est né à Montréal en 1834.

Le Dr. Hingston est l'un des plus éminents chirurgiens du Canada et il est professeur à l'Université Laval. Il est né dans le comté de Huntingdon.

3° L'élection du comté de Jacques-Cartier, dans la province de Québec. Dans cette élection, qui a eu lieu le 30 décembre, M. Napoléon Charbonneau, libéral, a été élu. Sa majorité sur M. Joseph Adélard Descarries, conservateur, a été de 559 voix.

Aux dernières élections générales la majorité de M. Girouard, conservateur, avait été de 276 voix. M. Charbonneau remplace M. Girouard qui a été nommé dernièrement juge de la cour suprême.

Les deux candidats sont âgés de 42 ans, ils ont fait leurs études au collège de Montréal et ils ont été reçus avocats en 1879. M. Charbonneau est né à la côte des Neiges et M. Descarries est né à Saint Timothée.

M. Descarries était depuis 1892 député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative de Québec.

4° L'élection de la cité de Victoria, dans la Colombie anglaise. Cette élection a eu lieu le 26 décembre.

M. Edward Gawler Prior, le nouveau contrôleur du revenu intérieur, a été réélu. Sa majorité sur M. Templeman, libéral, a été de 107 voix. Aux élections du 5 mars 1891 sa majorité sur le même adversaire avait été de 582 voix.

.

. Sénateurs.—Ont été nommés sénateurs.

1° Pour la division de Salaberry, Québec, M. Joseph Octave Villeneuve, maire de Montréal et député d'Hochelaga à la législature de Québec. Il remplace le sénateur Tassé, décédé.

2° Pour la division Victoria, Québec, M. James O'Brien, marchand de Montréal. Il succède à M. Edward Murphy décédé dernièrement. M. O'Brien est né à Tyrone, Irlande, en 1836.

3° Pour la division d'Inkerman, Québec, M. William Owens, ancien député d'Argenteuil à la législature de Québec. Il remplace Sir John J. C. Abbott, ancien premier ministre du Canada, décédé il y a quelques années.

4° Pour la division de Rougemont, Québec, Sir William H. Hingston, médecin, de Montréal. Il remplace le sénateur Chaffers, décédé.

5° Pour la division de Bedford, M. George Bernard Baker, avocat et député fédéral de Missisquoi. Il est né à Durham le 29 janvier 1834 et il a été reçu avocat en 1860. Il a été député à l'Assemblée législative de Québec et solliciteur général de la province. Il remplace le sénateur Stevens, décédé.

6° Pour le Nouveau-Brunswick, M. Michael Adams, avocat et député fédéral de Northumberland. M. Adams a été membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et inspecteur général.

7° Pour la province d'Ontario, M. James Cox Aikins, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba. M. Aikins a été membre de

l'ancien parlement du Canada, conseiller législatif, secrétaire d'Etat et ministre du revenu de l'intérieur. Il a déjà été sénateur de 1867 à 1882.

.

***.* Session fédérale.**—L'ouverture de la sixième session du septième parlement du Canada a eu lieu le 2 janvier. La principale partie du discours du trône concerne les écoles du Manitoba. Voici cette partie du discours. J'emprunte la traduction de la Vérité.

“ Immédiatement après la prorogation du Parlement, mon gouvernement a transmis par l'intermédiaire du lieutenant-gouverneur de Manitoba, au gouvernement de cette province, une communication à l'effet de connaître quelles auraient été les modifications que les autorités locales de Manitoba auraient été disposées à proposer aux lois scolaires de la province et quel arrangement il aurait été possible de faire avec le gouvernement manitobain dans le but de rendre inutile l'intervention du Parlement fédéral en la matière. Je regrette de dire que les conseillers du lieutenant-gouverneur ont refusé de considérer favorablement les suggestions faites, mettant mon gouvernement dans la nécessité de poursuivre la politique qu'il a énoncée et d'introduire une législation sur ce sujet. ”

.

***.* Le ministère.**—Le jour de l'ouverture de la session les séances ont été ajournées au 7 janvier. Pendant l'ajournement il est survenu un événement d'une extrême gravité. Sept ministres ont donné leur démission sous le prétexte insultant que le premier ministre n'a pas un prestige suffisant pour être à la tête de son parti et le conduire à la victoire dans les prochaines élections générales. Ces sept ministres, dont la démission a été acceptée immédiatement, sont messieurs George Eulas Foster, ministre des finances, Charles Hibbert Tupper, ministre de la justice, John Graham Haggart, ministre des chemins de fer, William Bullock Ives, ministre du commerce, Arthur Rupert Dickey, ministre de la milice, Walter Humphries Montagué, ministre de l'Agriculture, et John Fisher Wood, contrôleur des douanes.

C'est un fait inouï dans l'histoire du régime représentatif de voir la moitié d'un ministère résigner au commencement d'une session avant même que la politique énoncée dans le discours du trône ait été soumise à la discussion des chambres. La chose est d'autant plus inouïe que les ministres démissionnaires ont aidé à la préparation du discours du trône, qu'ils l'ont approuvé et qu'ils ont accepté la responsabilité de la politique qu'il énonce. Cette démission collective est considérée par tous les hommes publics comme une indigne trahison. La conduite des ministres démissionnaires est sévèrement blâmée et elle est l'objet de la réprobation universelle. Les députés en général, adversaires politiques et partisans, sympathisent avec le premier ministre, M. Bowell, dont la conduite en cette pénible circonstance a été réellement ferme et digne.

Avant-hier le premier ministre a remis sa démission entre les mains du gouverneur mais ce dernier a refusé de l'accepter vu que

la politique annoncée dans le discours du trône n'a pas encore été soumise à l'appréciation des chambres. Le parlement est actuellement ajourné jusqu'au 14 janvier. Pendant cet ajournement M. Bowell va travailler à compléter son cabinet.

.

. **Nécrologie.**—Sont décédés :

1° Georges Augustus Sala, célèbre journaliste anglais. Il était âgé de 67 ans.

2° A Constantinople, Aariff Pacha ministre sans portefeuille du cabinet de Turquie.

3° A Saint-Petersbourg, M. Koticher, ministre ou directeur du département de l'agriculture de Russie.

4° A Columbus, Ohio, le 12 décembre, Allan G. Thurman, jurisconsulte et homme d'état américain. Il est né à Lynchburg, Virginie, le 13 novembre 1813. Il fut membre de la chambre des représentants au congrès, sénateur, juge assistant de la cour suprême des Etats-Unis et juge en chef de la cour suprême de l'Ohio.

5° A Corbara, Corse, le père Bernard Chocarne, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Il était âgé de 70 ans. Le père Chocarne est surtout connu comme auteur d'une vie de Lacordaire.

6° A Rome, le 14 décembre, le cardinal Paul Melchers, ancien archevêque de Cologne. Il est né à Munster, Westphalie, le 6 janvier 1813. Il étudia le droit et il fut magistrat avant d'embrasser l'état ecclésiastique. Il fut nommé évêque d'Osnabrück le 3 août 1857 et archevêque de Cologne le 8 janvier 1866.

Mgr Melchers assista au Concile de Vatican et il vota contre la définition du dogme de l'infailibilité. Il se soumit lorsque ce dogme fut proclamé. Il fut l'un des plus ardents adversaires des infâmes lois de mai (le Kulturkampf,) ce qui lui valut les persécutions de Bismarck, l'amende, la prison, l'exil et la privation de ses bénéfices. De la Hollande, où il s'était réfugié, il administra son diocèse pendant plusieurs années et il donna enfin sa démission en 1885. C'est en cette même année, le 27 juillet, qu'il fut créé cardinal.

7° Marguerite Young, reine du groupe d'îles Manua, Océanie. Son père était un commerçant du nom d'Arthur Young, et sa mère était la descendante des anciens rois du pays. Elle régnait depuis quatre ans et elle était âgée de 23 ans.

8° Le R. P. Desiderj, supérieur général de l'ordre des Camilliens. Cet ordre a été fondé par Saint Camille de Lellis. Le père Désiderj était âgé de 74 ans. C'était un écrivain estimé.

9° Le 24 décembre M. l'abbé J. A. Mayrand, chanoine honoraire de la cathédrale des Trois-Rivières. Il avait été curé de Sainte-Ursule.

10° A Sainte Julie de Somerset, Pierre Ferdinand Béland, notaire et inspecteur d'écoles. Il était âgé de 71 ans.

ALBY.

PETITES INSTRUCTIONS POUR LES MESSES BASSES DU DIMANCHE

Comprenant en une série de canevas l'exposé méthodique de la doctrine chrétienne par le R. P. F.-X. Schouppe de la Compagnie de Jésus.

1 vol. in-12..... \$0.75

2. Le chrétien.

Nous avons vu ce que c'est que l'homme : il nous faut apprendre maintenant ce que c'est que le chrétien et quels sont ses devoirs.

Le nom de *chrétien* vient de *Christ* ou de *Jésus-Christ*, parce que le chrétien professe la religion sainte établie par Jésus-Christ. S. Luc nous apprend que ce fut à Antioche que les disciples, peu de temps après l'ascension de leur divin Maître, commencèrent à être appelés chrétiens.

Qu'est-ce que le chrétien ? — Comme vous l'avez appris, *le chrétien est un disciple de Jésus-Christ, qui, étant baptisé, croit et professe la vraie doctrine de Jésus-Christ dans la sainte Eglise catholique.* — Cette définition renferme plusieurs parties qu'il convient de comprendre.

1° D'abord, le chrétien, disons-nous, est *un disciple de Jésus-Christ.* — On appelle *disciple* celui qui s'applique à suivre la doctrine d'un maître. Or, le maître du chrétien est Jésus-Christ, c'est-à-dire le Fils de Dieu fait homme : celui qui est l'éternelle sagesse a daigné se faire notre Maître ! — Il a eu des disciples, auditeurs des paroles de sa bouche, témoins de ses miracles et de sa résurrection ; ces premiers disciples se sont multipliés et perpétués dans tous les âges : ce sont les chrétiens... ;

2° *Qui étant baptisé.* — Par le Baptême, on devient disciple de Jésus-Christ, enfant de Dieu, membre de l'Eglise... Sans le Baptême on ne saurait être chrétien ; comme dans l'ancienne loi on ne pouvait être Israélite sans la circoncision ;

3° *Qui croit et professe la vraie doctrine de Jésus-Christ.* — La vraie foi et la profession de la vraie doctrine de Jésus-Christ distinguent le vrai chrétien des *hérétiques* et des *impies*, qui corrompent la doctrine du divin Maître, ou la méprisent et la rejettent entièrement... ;

4° *Dans la sainte Eglise catholique.* — Le vrai chrétien est *catholique*, c'est-à-dire soumis au Pontife romain, ce qui le distingue des *schismatiques*...

Remercions Dieu, mes frères, de la grâce qu'il nous a faite d'être chrétiens : car c'est en même temps une grande gloire et un grand bonheur. Une gloire, parce que le chrétien est un homme élevé à la dignité d'enfant de Dieu ; un bonheur, parce que Dieu lui accorde des trésors de grâces sur la terre, et lui réserve des trésors de félicité dans le ciel...

LA BIBLE DE TOUT LE MONDE

Récits complets, historiques, poétiques et moraux de l'ancien et du nouveau testament, par M. l'abbé Calas. Professeur de philosophie, ancien directeur d'un collège libre, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Ouvrage approuvé par plusieurs membres de l'épiscopat.

2 forts volumes in-12..... \$2.00

Une sainte se plaignait amèrement de ce que l'amour, c'est-à-dire Dieu lui-même, source de tout amour, ne fût point aimé. N'aurait-on point sujet de se plaindre également de ce que la Bible, expression de la pensée divine, et par conséquent source de toute vérité, ne fût point connue ?

La Bible, disons nous, est la source de toute vérité.

« Dieu, en effet, dit le grand Apôtre, nous a parlé dans les temps anciens par ces prophètes, et plus récemment, par son Fils unique, Jésus-Christ. » Or, qu'est-ce que la Bible, sinon l'ensemble des révélations prophétiques, agrandies, expliquées, complétées par les révélations du Verbe qui en sont le couronnement.

Parole de Dieu, expression de la pensée du Verbe, la Bible renferme donc toute vérité ; en sorte qu'on peut affirmer sans crainte d'être démenti, qu'il n'est point de science, soit divine, soit humaine, qui n'y soit contenue au moins en germe.

Mais, dira-t-on, s'il en était ainsi, la Bible devrait se trouver entre les mains de tout le monde, sans distinction d'âge ni de sexe, ou, tout au moins, dans les mains de ceux qui ont quelque souci de leurs immortelles destinées, et qui prennent au sérieux leur titre d'êtres intelligents, aimants et libres.

Au risque de sembler nous contredire, nous répondrons hardiment : Non ! Et en voici la raison :

Il est vrai qu'en nous initiant aux secrets de la science divine (jusqu'à la limite de ce que l'œil humain peut voir et de ce que l'oreille mortelle peut entendre), la Bible ne saurait être pour tous qu'un sujet de suprême édification.

Il est vrai aussi que, nulle part, les merveilles du monde visible n'ont été mieux décrites, ni d'un pinceau plus sûr et plus délicat.

Il est vrai enfin que tous les nobles sentiments de l'âme humaine, le courage, l'abnégation, la patience, l'amour fraternel, filial, conjugal, et surtout l'amour de la patrie, se trouvent dépeints, dans ce livre unique, avec une vérité, une délicatesse, une ampleur qui laissent bien loin derrière lui les descriptions des plus grands poètes et l'analyse des plus profonds moralistes.

Jusque-là donc point de difficulté. Mais voici où commence l'explication promise.

Chacun sait que les écrivains sacrés n'étaient pas seulement les peintres du monde matériel, les chantres inspirés des perfections divines et de la beauté morale ; ils étaient encore les hérauts des vengeances du Tout-Puissant. Or, pouvaient-ils mieux justifier

ces vengeances qu'en traçant le tableau des crimes qui les avaient provoquées ?

Et c'est précisément cette énergique peinture des prévarications des Juifs, rapportées simplement et le plus souvent sans commentaires, qui ferait de la Bible une lecture dangereuse pour les ignorants et les faibles.

Ceux-ci, en effet, peu habitués à rattacher les effets à leurs causes, prompts d'ailleurs à se laisser dominer par les sens et l'imagination, pourraient être facilement saisis de vertige en plongeant leurs regards dans les profondeurs de l'abîme creusé par la perversité humaine. Ils ne comprendraient pas que les écrivains sacrés n'ont éclairé ces bas-fonds du crime de si formidables rayons que pour nous en montrer toute l'horreur. Volontiers ils se méprendraient sur le sens et la portée de certaines expressions, de certaines figures propres au génie oriental. Ils attribueraient aux prophètes eux-mêmes des propos impies et certains cantiques qu'ils ne font que prêter aux méchants. Ils suivraient avec une curiosité malsaine le cours des iniquités, fermant l'oreille au cri vengeur de ceux qui, pendant quinze cents ans, les poursuivirent de leur ardente invective. Enfin ils iraient peut-être jusqu'à accuser Dieu et à mettre sur le compte de son inspiration directe la peinture de certains caractères justement odieux, oubliant que c'est notre nature déchue qui en avait fourni les types, et que c'est seulement pour nous faire honte que les écrivains sacrés nous mettent sous les yeux le miroir de nos propres corruptions.

D'un autre côté, on trouve fréquemment dans la Bible des faits que celle-ci proclame glorieux et, par conséquent, irréprochables au point de vue de la moralité, alors que, dans d'autres endroits, elle condamne les motifs en vertu desquels ces faits semblent avoir été produits. C'est ainsi, par exemple, que les incrédules citent à tout propos l'acte de Judith, tranchant la tête d'Holopherne, alors que le Décalogue dit formellement : Vous ne tuerez point...

La réponse à cette question ne nous écarte pas tellement de notre sujet qu'elle doive être omise. Voici donc en peu de mots, ce qu'on peut dire, non seulement à propos du fait invoqué, mais encore de tous les faits analogues.

Ou bien les incrédules regardent la Bible comme un livre inspiré, ou bien ils ne lui attribuent qu'une autorité purement humaine.

Dans ce dernier cas, qu'importe le jugement de l'écrivain sacré sur un fait qui lui plaît de glorifier, quand eux-mêmes le condamnent ? C'est une opinion humaine, opposée à une opinion humaine, et l'on ne voit pas pourquoi les incrédules feraient intervenir Dieu dans une cause qui, de leur propre aveu, n'est point la sienne, puisqu'ils ont pris soin eux-mêmes de l'en exclure.

Au contraire, s'ils regardent le livre comme inspiré, n'y a-t-il point de la témérité à mettre Dieu en contradiction avec lui-même ; de l'impiété à incriminer des actes qu'il approuve ; de la présomption à juger sans les connaître, les motifs qui lui ont permis de concilier avec les prescriptions formelles de sa loi un fait

qui doit cesser de paraître coupable, du moment que nous avouons qu'il a été produit sous son inspiration ?

On le voit donc, à quelque point de vue que l'on se place, le Livre divin est en lui-même au-dessus de toute critique. Partout et toujours il a été appelé la sainte Bible, et ni les déclamations des impies, ni le scandale des ignorants et des simples ne lui ôteront ce caractère sacré.

Et, cependant, c'est cette ignorance ou cette malice qui déterminait de bonne heure la synagogue à établir certaines interdictions qui ne devaient être levées qu'à un âge déterminé et pour des raisons particulières. L'Eglise catholique confirma à son tour ces prohibitions, car, pas plus que la synagogue, cette mère prévoyante et bonne ne pouvait permettre que le Livre de Vie devînt pour ses enfants un Livre de Mort.

Du reste, en y réfléchissant un peu, l'on verrait que c'est en vertu de cette même prudence que les mères selon la chair défendent à leurs enfants l'usage prématuré de certaines nourritures, bonnes en elles-mêmes, mais qui, vu la faiblesse de leurs organes, pourraient devenir mortelles, tandis qu'elles les permettent ou même les imposent plus tard, quand leurs enfants peuvent en retirer force et profit.

Mais on nous demandera peut-être : Quel est cet âge qu'il faut avoir atteint et quelles sont les conditions qu'il faut remplir pour pouvoir lire la Bible sans danger. Voici notre réponse :

En thèse générale, c'est quand la piété est assez solide, la raison assez affermie pour maîtriser l'imagination et les sens. En particulier, c'est aux pasteurs des âmes à voir, toutes les circonstances étant pesées, quels pâturages conviennent ou non au troupeau dont Dieu leur a confié la garde...

Or, en attendant que ces conditions soient remplies, n'y aurait-il point utilité réelle à réunir dans un même corps d'ouvrage, pour l'instruction et l'éducation des familles chrétiennes, les parties de la Bible les plus propres à remplir ce double but ? Nous le croyons sincèrement.

Afin que la lecture de ce livre fût sans danger, afin qu'il eût assez d'attrait pour devenir promptement le "Trésor" de tout foyer chrétien, il faudrait, ce nous semble, qu'il réunît les conditions suivantes :

Ce livre ne serait point une traduction rigoureuse serrant de près le texte, pour en faire ressortir la force ou l'originalité. Il ne serait pas non plus une paraphrase, quoiqu'il s'inspirât fréquemment du contexte pour trouver la suite logique des faits et des idées et en rendre au lecteur l'intelligence plus complète. Ecrit en un style coulant et généralement tempéré, il éviterait les constructions savantes et les formes archaïques que les littérateurs peuvent seuls goûter. Il suivrait l'ordre des temps pour bien marquer l'enchaînement des faits. Il conserverait la forme du dialogue partout où elle se trouve, afin de donner plus de vivacité au discours. Il relèverait avec soin les épisodes et les mettrait en pleine lumière. Au contraire, il n'appuierait que fort légèrement

sur les développements abstraits du dogme, de la politique et même de la morale. Il omettrait aussi toute la partie géographique, ethnographique et cérémoniale de la Bible, les suites de maximes et de proverbes et généralement tout ce que ne lisent pas les esprits distraits ou peu formés, et ceux qui aiment à courir au but.

Quoique l'intelligence et la mémoire dussent beaucoup gagner à cette lecture, il faudrait surtout viser à former le cœur et à laisser dans l'imagination d'heureuses et durables empreintes. Il va sans dire qu'il faudrait pour cela pousser jusqu'au scrupule le discernement de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire. Traités avec cette préoccupation constante, certains cantiques offrant une donnée bien accusée, Job et les prophètes seraient lus, non seulement sans danger, mais ils auraient ce résultat excellent d'éveiller l'enthousiasme dans les jeunes esprits et de les échauffer au contact du génie oriental.

A notre avis, telles devraient être les conditions et tels seraient aussi les avantages d'un livre de ce genre.

La Bible de tout le monde que nous affrontons aujourd'hui aux élèves des écoles et aux familles chrétiennes réunira-t-elle toutes ces conditions? Nous oserions l'espérer s'il avait suffi, pour mener cette œuvre à bonne fin, d'un grand amour pour la jeunesse, d'une longue pratique de l'enseignement, et de plusieurs années d'un travail sérieux et scrupuleusement remanié.

Cependant, telle qu'elle est, et quelle que soit sa destinée, nous la présentons avec confiance à notre modeste public. Les savants, les personnes autorisées et tous ceux qui veulent avoir des notions complètes sur la matière les trouveront dans le texte hébreu, grec ou latin, et les traductions approuvées. Les enfants, les familles, les gens du monde, si occupés et si peu instruits des choses de Dieu, prendront à leur tour un avant-goût de la science sacrée dans ce livre qui sera pour eux comme un rapide exposé des faits qu'ils liront plus tard avec plus de détails dans la grande Bible. En tout cas, nous oublierions volontiers ce que notre travail nous a coûté de veilles, s'il pouvait, avec la bénédiction de Dieu, produire quelque bien.

ESPRIT DU CURÉ D'ARS

M. VIANNEY

Dans ses catéchismes, ses homélies, et sa conversation

Par l'abbé A. MONNIN

1 vol. in-32..... \$0.35

LES PSAUMES

Commentés d'après la Vulgate et l'Hébreu, par L.-CL. Fillion, Prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'écriture sainte au grand séminaire de Lyon.

1 vol. in-8, de 664 pages..... \$1.88

Nous venions à peine de publier, dans notre *Sainte Bible commentée d'après la Vulgate et les textes originaux*, le premier fascicule de l'explication des Psaumes, que déjà l'on nous pressait de divers côtés, et dans les termes les plus aimables, rééditer à part ce commentaire du Psautier. Aux instances de professeurs éminents vinrent se joindre celles de plusieurs communautés religieuses d'hommes et de femmes, comme aussi d'un certain nombre de personnes du monde. On voulait bien nous certifier que, sous une forme accessible à tous, ce volume contribuerait, pour son humble part, à développer davantage dans les cœurs le goût céleste de la prière, et surtout à féliciter leur noble et angélique tâche aux âmes d'élite qui récitent chaque jour l'Office divin.

Cédant volontiers à ces désirs, nous nous sommes mis aussitôt à l'œuvre pour reviser notre premier travail, et pour en rendre, au moyen de légères retouches, la lecture plus faciles à ceux qui ne connaissent pas ou qui ne comprennent qu'imparfaitement la langue latine. Cependant nous n'avons pas cru devoir transformer nos notes, en leur enlevant ce qu'on est convenu de nommer le caractère scientifique.

C'est le sens littéral des Psaumes que nous cherchons avant tout à établir, par les divins secours que l'exégèse ancienne et moderne met à la disposition du commentateur. Lorsqu'elles ne s'appuient pas sur ce sens, qui est et demeurera toujours le premier et principal, les interprétations mystiques sont très souvent forcées ; elles deviennent même fréquemment futiles ou erronées. De lui, au contraire, elles jaillissent spontanément, suaves et fortes, comme d'une source intarissable.

Nous nous sommes efforcé de marquer nettement pour chaque psaume le sujet traité et la marche logique des pensées ; car là encore on trouve un puissant secours pour la pieuse et parfaite récitation des hymnes sacrés, de manière à réaliser dans sa plénitude la belle parole de saint Paul : *Psallam spiritu, psallam et mente*. Se placer dans la situation du chantre inspiré ; entrer, pour ainsi dire, dans sa pensée ; suivre les divers élans de son esprit et de son cœur au fur et à mesure qu'ils se produisent : s'adapter ses sentiments intimes : n'est-ce point la meilleure manière de réciter comme il faut ces divins cantiques, d'y apprendre l'art admirable de la prière, d'en tirer le plus grand profit spirituel et les meilleures consolations ?

Il nous a semblé utile aussi de relever, d'un mot rapide, les

beautés littéraires qui placent les Psaumes incomparablement au-dessus de tout ce que la langue humaine a produit de plus remarquable en fait de poésie, de montrer comment, ici, tout parle au cœur et pénètre jusqu'à l'âme en ravissant l'esprit.

Quoique notre commentaire porte directement sur la Vulgate, nous recourons à tout instant au texte hébreu, pour en noter les différences et pour éclaircir, grâce à lui, les difficultés assez nombreuses de notre vénérable version latine. Les autres traductions anciennes, spécialement celle des Septante, nous ont aussi fourni leur contingent de lumière exégétique.

Nous avons disposé soit le texte latin, soit la traduction française, d'après les règles du *parallélisme*, c'est-à-dire en nous conformant à la coupe du vers hébreu. Cette méthode, que nous avons employée ailleurs avec fruit, a l'avantage de parler à l'esprit par les yeux ; elle est, du reste, littérairement parlant, seule exacte et vraie.

La traduction française est, au fond, celle de Sacy ; cependant nous l'avons très souvent modifiée, pour la rendre plus littérale ou pour en supprimer les longueurs et les archaïsmes.

C'est aussi afin de parler davantage à l'esprit par les yeux que nous avons inséré à travers les notes des commentaires des gravures multiples, qui expliquent à leur façon le texte sacré. Mais nous avons eu soin de conserver à ces *illustrations* le cachet grave et sérieux qui convenait seul à un tel volume : elles ne sont pas moins instructives qu'intéressantes.

Et maintenant, que ces pages s'en aillent procurer quelque gloire à Dieu, développer l'esprit de prière dans quelques âmes, soulever plus haut encore quelques cœurs déjà fervents, et celui qui les a composées se dira largement récompensé.

L.-CL. FILLION.

Lyon, le 21 novembre 1892.

LE DIABLE AU 19^E SIÈCLE

LES MYSTÈRES DU SPIRITISME DÉVOILÉS

LA FRANC-MAÇONNERIE LUCIFÉRIENNE

Récits d'un témoin

Par le Docteur BATAILLE

2e et dernier volume de cet important travail

1 volume gr^d in-8 de 960 pages..... \$3.00

LA NATION CANADIENNE

Étude historique sur les populations françaises du Nord de l'Amérique, par
Ch. Gaillly de Taurines. " (Ouvrage couronné par l'Académie française) "
(prix Montyon).

1 vol. in-12..... \$0.90

La nation canadienne ! Voici un terme nouveau dans la classification des peuples. Le nom de Canada et de Canadiens, il n'y a pas bien longtemps encore, n'éveillait guère dans l'esprit des Français que l'idée des " arpens de neige ", du froid, des sauvages et des castors.

De ce que la France eût possédé autrefois ce pays lointain, et de ce qu'elle l'eût cédé à une nation étrangère, nous avons le souvenir sans avoir le regret, et nous partions sur cette perte la facile résignation des contemporains de Voltaire.

Mais voici que sous les yeux mêmes de notre génération, une apparition étrange est venue troubler la quiétude de notre oubli. Après une croissance obscure et ignorée sur cette terre canadienne, un peuple est apparu tout à coup à nos regards étonnés, doué de toutes les qualités, de tous les caractères qui font les nations fortes, et ce peuple était un peuple français ; il sortait des quelques hommes de notre sang que nous croyions définitivement perdus sur une terre que nous nous figurions ingrate. Son merveilleux et rapide développement venait donner un flagrant démenti à l'erreur de nos appréciations et provoquer en nous de tardifs remords pour l'injustice de notre oubli.

C'était donc une terre fertile et riche que ces quelques arpens de neige ; c'était donc une population robuste et vivace que ces colons abandonnés il y a un siècle sur un sol dédaigné !

De cette nation canadienne, nul ne peut aujourd'hui nier ni l'existence, ni les progrès ; les statistiques constatent la merveilleuse multiplication de sa population. Ses représentants viennent en France, y reçoivent les témoignages de notre sympathie, et ce n'est pas sans un légitime orgueil qu'ils traitent presque d'égal à égal, de nation à nation, avec une patrie qui a eu si peu de foi dans leur avenir. A juste titre, ils sont fiers de lui démontrer son erreur.

N'est-il pas intéressant pour nous d'étudier ces populations françaises d'Amérique dans leurs origines, leurs progrès, leur état actuel, dans tous les éléments en un mot qui font d'elles à proprement parler une *nation* ?

Ces éléments sont nombreux et complexes. Une nation, c'est une communauté d'hommes groupés sur un même territoire et reliés entre eux par des sentiments communs. les Canadiens réunissent tous ces caractères.

Leur population est une de celle dans l'univers entier dont l'augmentation est la plus rapide. Leur territoire est riche et

productif : non seulement il suffit à ces habitants, mais il livre en outre tous les ans des centaines de millions à l'exportation. Le sentiment national enfin, qui unit entre eux les Canadiens, est ardent, tenace, fier et inébranlable.

Le territoire et la population sont les éléments, les plus sensibles et les plus évidents, mais ce ne sont ni les principaux ni les plus forts, les liens invisibles et presque indéfinissables du patriotisme contribuent autrement à la cohésion et à la puissance d'une nation. Ces liens, que tout le monde sent mais que personne ne définit pleinement, sont ceux qui résultent de souvenirs communs, des croyances communes, de travaux accomplis, de souffrances subies côte à côte, de gloire acquise de concert, et d'espérances nourries vers un même avenir.

L'histoire des Canadiens leur offre de glorieux souvenirs : au début même de leur existence coloniale, les plus grands noms de notre histoire, ceux de Henri IV et de Louis XIV, ceux de Richelieu et de Colbert, couvrent pour ainsi dire leur berceau et leur font partager comme un patrimoine commun le lustre de nos annales. Plus tard, quand violemment séparés de la France, la fortune des armes les contraint, sous un gouvernement étranger, à une existence désormais distincte de celle de leur mère patrie, ils reprennent seuls la chaîne non moins glorieuse et non moins belle de leurs traditions et de leur histoire. Parmi leurs conquérants, ils parviennent à se faire une place respectée, et méritent, par des services qui imposent la reconnaissance, la bienveillance et l'admiration du gouvernement anglais.

Tous ces souvenirs sont entretenus dans l'esprit du peuple par une littérature nationale dont l'unique tendance est la glorification et l'amour de la patrie ; et de même que le titre de Français réunit pour nous et résume tout ce qu'en dix siècles nos pères ont accumulé de gloires et de souvenirs dans notre histoire, celui du Canadien évoque dans leur cœur l'image de la vieille France leur mère, condense toute leur histoire, et demeure la seule dénomination nationale sous laquelle ils veulent être désignés.

S'ils sont *Canadiens* et non plus Français, qu'importe, dira-t-on, à la France moderne la formation de cette nationalité nouvelle ?

D'avantages politiques nous n'avons pas à en attendre en effet. Mais n'est-ce rien que l'existence en Amérique d'une nation de langue française conservant avec opiniâtreté d'inébranlables sympathies pour son ancienne patrie ? n'est-ce pas là un contre-poids désirable à la suprématie par trop grande des peuples de langue anglaise dans le nouveau monde ? Il y a trop peu, de par le monde, de terres où vive notre sang et où résonne notre langue ; n'est-il pas consolant de trouver, ou delà de l'Océan, un peuple qui se prépare à les propager et qui contribue à donner à la race française la place qu'elle doit occuper dans l'Univers ?

Les liens qui résultent de la communauté du sang et de la communauté de la langue sont plus forts que ceux des frontières politiques ; les uns sont durables et résistent à tous les bouleversements, les autres sont incertains et changeants.

La lutte pour l'existence est la constante destinée des hommes ; au fond du perpétuel enchaînement de conflits, de guerres, de bouleversements et de révolutions que nous montre l'histoire, il est facile de reconnaître l'éternelle rivalité des races. D'une façon apparente ou cachée, l'histoire politique tout entière est subordonnée à l'histoire ethnographique. Les guerres et les traités ne sont que les épisodes du grand Drame qui entraîne l'humanité tout entière, toujours luttant et toujours combattant, vers sa mystérieuse destinée. Nul ne demeure en repos : il faut attaquer ou se défendre, et les races les plus fortes, les plus intelligentes et les plus nombreuses, finissent par l'emporter sur les autres et par les dominer.

Dans cet éternel combat, toujours renouvelé et jamais fini, c'est pour la race française que lutte la nation canadienne !

VIENT DE PARAÎTRE

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE

ALMANACH ANNUAIRE DU CLERGÉ CANADIEN

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

« 1896 »

DIXIÈME ANNÉE

Prix 25 Cts

LES EXERCICES DE STE-GERTRUDE

VIERGE DE L'ORDRE DE ST-BENOIT

Traduits et publiés

Par Dom. GUÉRANGER, abbé de Solesmes

1 vol. in-18..... \$0.38

PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

CONSEILS MUNICIPAUX

QUESTION.—De combien de membres se composent les conseils municipaux dans la province de Québec ? De combien de membres se composent-ils en France ?

Etudiant

RÉPONSE.—Dans la province de Québec les conseils municipaux des paroisses, des villages incorporés et des autres municipalités régies par le code municipal sont composés de sept membres. Ce nombre est invariable quelque considérable que soit la population de la localité. Les conseils de comté sont composés des maires de toutes les municipalités locales du comté. Ainsi les conseils de comté n'ont pas tous le même nombre de membres.

Les maires des municipalités locales sont élus par les conseillers.

Le préfet du comté est élu par les maires des différentes municipalités.

Le nombre des membres des conseils des cités et villes qui ont des chartes spéciales est fixé par chaque charte. Ces conseils se divisent en trois catégories, savoir : ceux qui se composent uniquement d'échevins V. G. le conseil de Montréal, ceux qui ont des échevins et des conseillers, V. G. le conseil de Québec, et enfin ceux qui n'ont que de simples conseillers comme les conseils de paroisses et de villages

Quant à la composition des conseils municipaux de la France, voici ce qu'en dit *La Croix* :

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé, dans chaque commune, par l'importance de la population.

La population qui sert de base aux calculs est la *population municipale totale*, constatée par le dernier recensement.

La loi du 5 avril 1884 fixe, de la manière suivante, le nombre des conseillers municipaux à élire.

10	—	—	500	habitants et au-dessous.
12	—	—	501	à 1500
16	—	—	1501	à 2500
21	—	—	2501	à 3500
23	—	—	3501	à 10 000
27	—	—	10 001	à 30 000
30	—	—	30 001	à 40 000
32	—	—	40 001	à 50 000
34	—	—	50 001	à 60 000
36	—	—	60 001	habitants et au-dessus.

Exceptionnellement, il est accordé à Lyon trois conseillers supplémentaires par arrondissement municipal.

TEMOIGNAGE CORROBORATIF DE LA FEMME.

Aux assises criminelles de Montréal le 4 avril 1895.

LA REINE

re

vs

SAINT-DENIS (accusé de complicité dans un vol.)

Le juge Wurtele, le magistrat siégeant, a jugé :

Que sous l'empire du nouveau code criminel, le témoignage de la femme, dans une accusation de complicité, peut corroborer les déclarations de son mari.

NOTE.—Dans cette cause, Corriveau, condamné pour vol dans une épicerie, avait accusé Saint-Denis de complicité. Il était le principal témoin de la couronne et sa femme corroborait son témoignage. L'avocat de l'accusé, M. Saint-Pierre a prétendu (1) " que, même d'après le nouveau code, le témoignage de " la femme ne pouvait être admis pour corroborer celui du mari. La loi déclare " que la femme sous puissance de mari ne peut être accusée de complicité avec " son époux, et cela précisément, parce qu'elle est présumée par la loi agir sous " la direction et l'autorité de son mari. Si la femme ne peut être accusée de " complicité avec son mari, elle ne peut corroborer le témoignage de l'époux " accusant quelqu'un de complicité, parce qu'elle est dans ce cas-là comme dans " l'autre, supposée agir sous l'empire de la volonté de son époux."

Le juge Wurtele a renvoyé cette défense. Je dois ajouter que Saint-Denis a été acquitté malgré cela car il a prouvé un *alibi* indiscutable.

PIASTRE

QUESTION.—Peut-on dans les actes notariés ainsi que dans les billets de commerce et autres documents, se servir *légalement* du mot piastre au lieu du mot dollar ?

Notaire.

RÉPONSE.—Oui. Le mot *piastre* est légal. On le trouve dans le code civil et dans les statuts.

" La livre sterling " dit l'article 17 du code civil, No 20, équivaut à la somme de quatre piastres, vingt six centins et deux tiers, ou un louis quatre chelins et quatre deniers, argent courant. Le " souverain vaut la même somme. "

L'Acte concernant le système monétaire, qui est le chapitre 30 des Statuts Revisés du Canada contient l'article suivant :

1 " Les dénominations de la monnaie courante du Canada seront la piastre (*dollar*), le centin (*cent*) et le millin (*mill*),—le centin constituant la centième partie d'une piastre et le millin la dixième partie d'un centin "

Enfin le code criminel, 1892, se sert du mot *piastre* dans tous les articles où il est question de condamnations à une amende quelconque.

(1) Je cite la "Presse" textuellement.

MELANGES

REPOS MÉRITÉ

Le doyen des professeurs de droit du monde entier, le père du Code civil du canton du Valais en Suisse, le Dr Cropt, professeur à la Faculté de droit de Sion, a dû, sur l'avis des médecins, suspendre son cours pour cet hiver. Le vénérable professeur, dit *La Liberté* de Fribourg est âgé de 95 ans et compte 70 ans d'enseignement. (La Croix.)

DES ENGAGEMENTS DES COMMUNAUTES

(De l'Univers.)

La conférence des avocats à la cour d'appel s'est réunie sous la présidence de M Pouillet, bâtonnier.

La question à discuter était ainsi conçue :

L'engagement contracté par une congrégation religieuse autorisée de desservir à perpétuité un établissement hospitalier est-il valable ?

MM. Comolet et Henri Géraud ont soutenu l'affirmative.

MM. Louis Lagache et Jean Leymarie, la négative.

M. Jean Pistre, comme ministre public, a conclu dans le sens de la négative.

La conférence a adopté l'affirmative.

MANIE DES PROCES

A l'occasion de la nouvelle année, Mgr. Emar, évêque de Valleyfield, a adressé une importante lettre pastorale à ses diocésains. En voici un extrait que je trouve dans la *Semaine Religieuse* de Montréal. Je le recommande aux amateurs de procès.

Sur la manie des procès : Une ambition démesurée, l'entêtement, " une rivalité mesquine, une injustice criante, une certaine soif de vengeance ou même " un simple esprit de chicane fait naître un procès; lequel une fois commencé " sera soutenu par l'orgueil, et traînera à sa suite, la haine, la rancune, la division dans une paroisse ou au sein d'une famille, quelquefois la ruine et le " désespoir. Que de bons citoyens seraient encore heureux et respectés sur leur " terre, livrée à d'autres à la suite de procès qu'ils auraient évités avec avantage."

LETTRES D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Publiées par Yves le Quebec

(4ème mille)

1 vol. in-12..... \$0.90

PENSEZ-Y BIEN.

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

(Suite)

HISTOIRE.

Antiochus, ce prince si fameux dans l'histoire sainte par ses impiétés, se sentant frappé d'une maladie mortelle, s'adresse aussitôt à Dieu pour obtenir le pardon de ses crimes. A juger des choses par l'extérieur, jamais on ne vit une plus belle conversion. Il reconnaît d'abord la main de Dieu qui le frappe; il accepte le châtement dû à ses crimes. " Il est juste, Seigneur, s'écrie ce prince " en mourant, il est juste que les hommes, quelque grands, quelque puissants " qu'ils puissent être, reconnaissent votre toute-puissance et la dépendance où " ils sont de vous. C'est une présomption et une témérité criminelles de vouloir " s'élever au-dessus de la condition des hommes, et de se soustraire aux " ordres de votre providence; c'est en quoi je reconnais avoir manqué par mes " entreprises audacieuses." Après un aveu aussi authentique de ses impiétés, il n'en demeure pas là; il promet de mettre en liberté le peuple de Dieu, et de lui accorder toutes sortes de privilèges, quoiqu'il soit venu dans la résolution de l'exterminer et de passer tout au fil de l'épée, sans distinction de sexe, de condition ni d'âge; et parce qu'il avait pillé le temple de Jérusalem, il promet de rendre tous les vases sacrés qu'il en avait emportés, et même d'en donner plus qu'il en avait pris. Il s'engage de fournir à ses dépens tout ce qui sera nécessaire pour les sacrifices, d'embrasser la religion des Juifs, et de parcourir lui-même toute la terre pour publier partout la puissance du vrai Dieu. Quels plus beaux sentiments en apparence que ceux de ce roi impie? qui ne prendrait cette mort pour celle d'un prédestiné? et cependant qu'en dit l'Écriture? " Ce scélérat " demandait miséricorde à Dieu de qui il ne devait jamais l'obtenir." *Orabat hic scelestus Dominum, à quo non esset miserum, iam consecuturus.*

(Liv. II^e des Machabés, ch. 9.)

Après cela pouvez-vous vous flatter que vous vous convertirez à la mort? *Pensez-y bien.*

HISTOIRE.

Un grand pécheur, qui avait passé sa vie dans l'habitude des plus grands désordres, étant tombé dangereusement malade, un saint prêtre qui lui était attaché vint le visiter pour l'engager à penser au salut de son âme. Le malade ne répondit rien. Le prêtre lui représentant le danger où il est, l'exhorta à se confesser. " Oui, oui, je me confesserai, dit-il; et il diffère toujours. Le prêtre, animé d'un saint zèle, l'exhorta plus vivement encore. " Eh bien! venez demain, dit le malade et je me confesserai." Le lendemain le prêtre vint, et, étant seul avec le malade, il fait le signe de la croix et veut commencer cette confession; le malade reste quelque temps sans rien dire; ensuite, d'un ton de voix terrible, il prononce ces paroles effrayantes de l'Écriture: *Peccator videbit et irascetur* (Ps. 111). Le pécheur ouvrit les yeux et sera irrité. A l'instant il enfonce la tête dans son lit et se couvre le visage sans plus dire mot. Le confesseur le découvrant: " Il ne s'agit plus de différer, lui dit-il, mais de vous confesser sans délai.—Oui, oui, mon père, je me confesserai," répond le malade. Alors il continue ce texte effrayant: *Dentibus suis fremet et tabescet*: Le pécheur grincera les dents, il frémira de rage; et à l'instant, comme la première fois, il se cache et s'enfonce dans son lit. Le confesseur le découvre de nouveau, et le prie avec larmes de penser à Dieu et à sa confession. " Oui, oui, mon père, confessions-

nous, confessons-nous," dit le malade ; et, pour la troisième fois, il se couvre le visage, et avec des yeux égarés, il s'enfonce encore plus avant, en disant ces dernières paroles : *Desiderium peccatorum peribit* : Les désirs du pécheur périront avec lui. Le confesseur, alarmé, le découvre et le trouve mort.. (Tiré du comte de Valmont.)

Jugez de là combien on doit compter sur la pénitence différée jusqu'au dernier moment. *Pensez-y bien.*

AUTRE HISTOIRE.

J'ai vu, dit M. l'abbé de Choisy, oui, j'ai vu mourir un homme dans ces horribles pensées. *Je l'avoue*, disait-il, *je ne sais ce qui arrivera. Je n'ai jamais douté, et je doute présentement : je suis dans des horreurs que je n'eusse jamais prévues.*—Mais, lui disait-on, demandez pardon à Dieu, peut-être est-il encore temps pour vous.—*Non*, répliquait-il, *non, il ne me pardonnera point : il y a trente ans que je le méprise.* (Pensées chrétiennes par M. l'abbé de Choisy.)

On a vu un événement bien plus étrange encore, et dont les témoins sont existants. Un homme qui, toute sa vie, avait fait profession de ne rien croire, et qui, à l'article de la mort, venait de refuser tous les secours de la religion, environné de sa famille en pleurs, demande à haute voix : *Quelle heure est-il ?* Il est dix heures, lui dit-on. Une heure après, même demande ; il la réitère l'heure suivante, et on lui répond qu'il est minuit. *Voici donc*, s'écrie-t-il d'une voix qui glace de frayeur tous les assistants, *voici l'heure et le moment où va commencer ma malheureuse éternité.* En achevant ces mots, il se retourne et expire. (Égaréments de la raison, ou le comte de Valmont, par M. l'abbé Gérard.) *Pensez-y bien.*

Je vois bien ce qui vous empêche encore d'exécuter les résolutions que vous inspire la mort. La santé dont vous jouissez, la fleur de l'âge où vous êtes, vous font regarder la mort comme bien éloignée. Parce que vous êtes jeunes, vous vous imaginez que vous ne mourrez pas de sitôt ; mais hélas ! ne meurt-on pas à votre âge ? Combien de jeunes gens, de vos amis, de vos parents, de même âge, de même condition que vous, aussi robustes que vous, sont maintenant au nombre des morts ! Ne les entendez-vous pas qui vous crient du fond de leurs tombeaux : *Memor esto judicii mei, sic erit et tuum ; mihi heri, tibi hodie.* " Souvenez-vous de ce " qui nous est arrivé ; la même chose vous arrivera ; ce fut hier " notre tour, ce sera peut-être aujourd'hui le vôtre. " Ne vous fiez pas à votre âge ni à vos forces : la mort n'a égard ni à l'un ni à l'autre ; notre exemple doit vous en convaincre et détruire tous les préjugés que vous pourriez avoir du contraire. Ne vous y trompez pas, la mort ne vous traitera pas avec moins de rigueur que nous. Autant de jours qui s'éconleront en votre vie, autant de pas que vous faites vers le tombeau. *Pensez-y bien.*

Cette fausse confiance que nous donnent la fleur de l'âge et la santé, fait que la plupart des hommes sont surpris de la mort, puisqu'elle vient lorsqu'ils s'y attendent le moins. C'est pour cela que le Fils de Dieu nous avertit si souvent de *nous tenir sur nos gardes, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure*, et l'expérience nous apprend tous les jours qu'il n'y a personne qui n'y soit trompé ; car les malades les plus désespérés s'imaginent souvent avoir encore quelques jours à vivre, lors même qu'il ne leur reste qu'un moment de vie. Que ne doit-on pas dire de ceux

qu'une santé robuste semble mettre à couvert des surprises de la mort ! Et combien cependant sont emportés tous les jours par des morts imprévues, lorsqu'ils s'imaginent n'avoir rien à craindre ! Il n'est pas nécessaire d'en aller chercher bien loin des exemples ; vous en avez assez tous les jours devant les yeux, et peut-être bientôt servirez-vous d'exemple aux autres. *Pensez-y bien.*

Si la mort subite est si terrible en elle-même que les plus justes la redoutent, elle est encore beaucoup plus à craindre aux pécheurs ; car peut-on s'imaginer de plus épouvantable que l'état d'un pécheur qui se voit surpris de la mort ? La vue de ce dernier moment auquel il n'a jamais pensé lui cause une frayeur mortelle ; les diverses pensées dont il est agité le mettent hors de lui-même. La nécessité fatale de tout quitter, la séparation qui va se faire de son âme d'avec son corps, l'autre vie dans laquelle il est sur le point d'entrer, la sévérité des jugements de Dieu, devant qui il va être présenté, la vue de l'éternité, tout l'afflige, le tourmente, l'accable et le jette dans le désespoir. De quelque côté qu'il jette les yeux, il ne voit que des sujets de frayeur et de crainte. S'il les élève vers le ciel, il voit un Dieu irrité, les foudres à la main, prêt à les lancer sur sa tête criminelle ; si, épouvanté d'un tel spectacle, il les abaisse vers la terre, l'horreur du tombeau et l'enfer se présentent à son esprit ; s'il envisage le passé, tous ses crimes qu'il a déguisés avec tant d'artifices dans les tribunaux de la pénitence, se présentent à lui malgré qu'il en ait ; il en voit la multitude, l'énormité et toutes les circonstances. Les sacrements dont on lui parle et qu'on le presse de recevoir lui rappellent dans l'esprit l'abus sacrilège qu'il en a fait pendant sa vie. Les onctions saintes que les ministres de Dieu vivant font sur lui ne servent qu'à lui représenter en détail tous ses désordres ; mais ce qui le frappe davantage, c'est la vue d'un Dieu crucifié qu'on lui présente et dont tous les plaies sont comme autant de bouches qui prononcent l'arrêt de sa condamnation, ce qui le jette dans une consternation qui surpasse tout ce qu'on peut s'imaginer, et qui lui ôte toute la présence d'esprit qui serait nécessaire pour se convertir. Voilà quel est l'état déplorable d'un pécheur surpris de la mort. *Pensez-y bien.*

(à suivre)

L'ESPRIT DE JÉSUS

DANS SES MYSTÈRES

D'APRÈS LES SAINTS ET LES AUTEURS APPROUVÉS

Par l'auteur des " PETITES FLEURS "

1 vol. in-18, texte dans un encadrement rouge \$0.75

FRANÇOIS BACON

Par G.-L. Fonsegrive, professeur au Lycée Buffon.

1 vol. in-12..... \$0.88

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Vie de Bacon. Idée directrice de toute sa philosophie.

Vie de Bacon. — Sa naissance. — Ses études. — Procès du comté d'Essex. — Charges et honneurs. — Condamnation de Bacon. — Sa mort. La fin de la science est la pratique. — L'utilitarisme baconien. — Utilitarisme matérialiste — et philanthropique. — Nécessité de la science de la nature. — Nécessité d'une rénovation des sciences. — Plan de l'*Instauratio magna*. — Ordre du présent travail.

LIVRE I

La Polémique.

LES GRECS MÉDITATIFS.

Classification des philosophies d'après Bacon. — Dogmatiques et sceptiques. — Premiers philosophes grecs. — Raisons de l'estime où les tient Bacon. — L'école ionienne. — Parménide. — Empédocle. Anaxagore. — Démocrite. — Comment a disparu la *Sagesse des Anciens*.

CHAPITRE II

LES SOPHISTES.

I. — LES SOPHISTES PROPREMENT DITS. — SOCRATE. — PLATON. — Caractéristique des Sophistes. — Les sophistes proprement dits. — Sympathie de Bacon. — Socrate. — Reproches que lui fait Bacon. — Platon. — Ses bonnes parties. — Son erreur capitale. — Finalisme et théosophie. — L'acatalepsie. — Les moralistes anciens.

CHAPITRE III

LES SOPHISTES

II. — ARISTOTE ET LA SCOLASTIQUE. — Aristote plus blâmable que Platon. — Cherche la contemplation. — Place de la logique dans la doctrine d'Aristote. — Rôle de la Métaphysique. — Place de la Physique dans le système. — Les quatre reproches de Bacon. — 1° La contemplation. — Confusion de Bacon. — 2° Le finalisme. — Erreur de Bacon. — 3° Suppression de l'expérience. — Injustice de Bacon. — 4° Les abstractions. — Leur utilité. — Les distinctions et les discussions scolastiques. — L'autorité. — Le dogmatisme d'Aristote. — La scolastique a-t-elle été servile? — Les sciences au moyen-âge. — Mathématiques. — Astronomie. — Mécanique. — L'histoire naturelle et Albert le Grand. — Chimie. — Physique. — Médecine. — Comment Albert le Grand et saint Thomas entendent l'autorité. — Roger Bacon. — L'induction au moyen-âge. — Ecrits encyclopédiques. — Conclusion. — Le point de vue de François Bacon opposé à celui d'Aristote et du moyen-âge.

CHAPITRE IV

LES SCIENCES INCOMPLÈTES ET MÉLÉES DE SUPERSTITION.

La mécanique. — La Magie. — L'Astrologie. — L'Alchimie. — La Médecine. — Galien. Paracelse. — P. Séverin. — Gilbert.

LIVRE II

Le Système.

CHAPITRE I

LA CLASSIFICATION DES SCIENCES.

Caractère encyclopédique de l'œuvre de Bacon. — Nécessité d'une classification des sciences. — Principe de la classification baconienne. — La classification. — Quel jugement doit-on porter ?

CHAPITRE II

LA MÉTHODE DE BACON.

Echelle de la perfection intellectuelle. — Retour sur le but poursuivi. — Opposition des *idoles* et des *idées*. — Idoles de la tribu. — Idoles de la caverne. — Idoles du forum. — Idoles du théâtre. — Bacon entre le dogmatisme et le scepticisme. — L'*Eucalalepsie*. — Résultats que nous promet la méthode. — La nouvelle alchimie. — *Latens processus*. — *Latens schematismus*. — Certitude, facilité, liberté. — Identité de la science et de l'art. — La logique, moyen de la science. — Les axiomes. — Division de la méthode. — Point de départ. — L'expérience lettrée. — Les tables. — L'interprétation de la nature ou Induction. — L'induction des anciens d'après Bacon. — La méthode des négatives. — *Vindematio prima*. — Les hypothèses. — Les prérogatives d'instances. — L'axiome n'est pas plus généralisé. — Arrêt brusque de la méthode. — L'induction n'est pas achevée. — Elle ne pouvait pas l'être. — L'ésotérisme de Bacon. — La méthode est impraticable. — Provisoire perpétuel. — L'induction dans Aristote. — L'empirisme de Bacon. — L'induction chez les logiciens antérieurs à Bacon. — L'expérience aux XVI^e siècle. — Influence du *Novum Organum*.

CHAPITRE III

LA MÉTAPHYSIQUE DE BACON.

Il y a une métaphysique chez Bacon. — Pyramide des sciences d'après Bacon. — Histoire naturelle. — Physique et Métaphysique. — La Philosophie première. — Le déterminisme universel. — La Métaphysique. — Étude des formes. — La forme suprême. — Les Causes finales. — Preuve baconienne de l'existence de Dieu. — Caractère hypothétique de cette existence. — Psychologie de Bacon. — Bacon est-il matérialisme ? — Cosmologie de Bacon. — Le système de Bacon doit logiquement aboutir à un matérialisme athée. — Hésitations et contradictions de Bacon.

CHAPITRE IV

L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE DE BACON.

Ouvrages scientifiques de Bacon. — Comment il procède à ses propres recherches. — Il ne fait que de l'expérience lettrée. — Il ignore les mathématiques. — La théorie de la constitution des corps. — Matière et esprit. — Natures et formes. — Physique de Bacon. — Météorologie. — Astronomie. — Médecine. — Bacon et Descartes. — Conclusion

CHAPITRE V

LA MORALE DE BACON.

Définition de la morale. — Division de la morale. — Doctrine du modèle. — Distinction du bien individuel et du bien social. — Supériorité du bien social.

— Absorption de l'individu au profit du tout. — La contemplation et l'action. — Réfutation de l'épicurisme. — Du stoïcisme. — Le bien individuel passif. — Stérilité de la perfection individuelle. — Géorgique de l'âme. — La morale laïque. — Nécessité d'une science des caractères. — Nécessité d'une science des passions. — Moyens pratiques de remédier au mal. — Caractère antichrétien de la morale de Bacon. — Étrangeté de certaines maximes. — Un mot sur la philosophie politique de Bacon.

LIVRE III

L'influence de Bacon.

CHAPITRE I

DE VARIA VERULAMI FORTUNA.

L'ouvrage le plus recherché du temps de Bacon est le livre des *Essays*. — Bacon à peu près ignoré de son temps comme logicien. — Vanté par la société de Bolingbroke. — Gassendi analyse le *Novum Organum*. — Descartes. — Leibnitz. — Spinoza. — Voltaire. — Le XVIII^e siècle. — Décret de la Convention. — Traduction de Lasalle. — Analyse de Deleyre. — *Le christianisme de Bacon*. — Joseph de Maistre. — Aug. Comte. — Macaulay. — Lewes. — de Remusat. — M. Janet. — Liebig. — Claude Bernard. — Lange. — Kuno Fischer. — Récents écrits sur Bacon.

CHAPITRE II

L'INFLUENCE SCIENTIFIQUE DE BACON.

Trois sortes d'influences attribuées à Bacon. — Influence scientifique. — Influence sur les découvertes particulières. — Ses théories sur la chaleur et le son ont une influence. — Ses autres idées n'en ont pas. — Influence générale. — Ce que la méthode expérimentale doit à Bacon. — Ce en quoi elle est indépendante de lui. — Les méthodes d'expérimentation. — Opinion de Claude Bernard. — En quoi la méthodologie sert au savant. — Conclusion

CHAPITRE III

L'INFLUENCE PHILOSOPHIQUE DE BACON.

Un sophisme à éviter. — Influence de Bacon sur Malebranche. — Sur Leibnitz. — Quelques traces de l'influence baconienne. — L'influence de Bacon d'après Kuno Fischer. — Bacon et Hobbes. — Bacon et Locke. — Indépendance de Locke vis-à-vis de Bacon. — Hume. — Le sensualisme du XVIII^e siècle relève de Locke plus que de Bacon. — Influence de Bacon sur la méthodologie. — John Herchell. — Hamilton. — Wewhell. — M. Rabier. — Mill et Bain. — Ce que la logique de l'association doit à Bacon. — Mill pose autrement et mieux que Bacon le problème inductif. — De là sa supériorité. — Bacon inventeur de la Logique moderne. — Bacon et le positivisme. — Négation de la métaphysique comme science. — Le positivisme inconscient

CHAPITRE IV

L'INFLUENCE MORALE DE BACON.

L'esprit de la philosophie de Bacon. — Critique et progrès. — Affinité de Bacon avec la philosophie du XVIII^e siècle. — La négation de la métaphysique exclut la religion des limites de la raison. — Critique des autorités antérieures. — Les anciens et les modernes. — Position réactionnaire de la Réforme et de l'Humanisme. — Progrès des sciences positives. — Les " *Noveltis* ". — Bacon trouve la formule du progrès. — Pascal et Malebranche. — Le radicalisme cartésien. — Le XVIII^e siècle ennemi de toute autorité. — La croyance au progrès au XVIII^e siècle. — L'évolutionnisme. — Critique de la charité chrétienne par Bacon. — Solidarité et charité. — Le chrétien émigré à l'intérieur. — La morale réduite au civisme. — La métaphysique et la liberté. — L'utilité humaine but de la morale et de la science. — L'esprit de Bacon ferment des idées modernes. — Symptômes de relâchement. — Conclusion.

LA MÈRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

(1567-1622.)

La vie de la baronne de Sales est illuminée par deux phrases qui permettent de voir jusqu'au fond de son âme. Ces deux phrases ne sont pas d'elle. Elle est muette dans l'histoire, et les biographes de son fils nous montrent son action sans pour ainsi dire nous révéler le son de sa voix. Encore son action faut-il, le plus souvent, la deviner d'après les résultats.

L'une de ces phrases est la première que prononce son fils François, l'autre, l'une des dernières que nous ayons de son fils Louis.

Nous redirons d'abord celle-ci, parce qu'elle marque d'un trait puissant l'éducation que madame de Sales donne à ses enfants. "J'aimerais mille fois mieux, dit le comte Louis de Sales, voir enseveli dans un oubli éternel tous les titres de ma maison et être mis au rang du dernier de mes vassaux, que de commettre un *péché véniel*."

L'autre est encadrée dans le plus touchant des documents. C'est le récit de la nourrice de François, racontant les premiers gestes de l'enfant.

Tout son corps, dit-elle, se tremoussait de joie quand on allait à l'église, les bras tendus en avant comme s'il eût voulu y arriver plus vite. Là, il joignait les mains, inclinant la tête, ou tenant, avec cette saisissante gravité de l'enfance, ses yeux fixés sur le prêtre officiant. Mais il ne parlait pas encore. Un jour, tout brusquement, on en-

tendit une petite voix claire et gracieuse, s'écrier : "Mon Dieu et ma mère m'aiment bien !" C'étaient les premières paroles de ces lèvres qui devaient remuer tant de pensées comme de sentiments et s'emparer de tant de volontés.

Dans cet instinct pur de l'enfant, son Dieu et sa mère, c'est tout un. Il sentait que l'amour de l'une procédait de l'amour de l'autre. Il nous faisait voir aussi combien était tendre et pieux le cœur de sa mère, combien dévouée et noble sa tendresse, combien sage également et ferme sa conduite, car à la grande affection se joignait dans le cœur de François la crainte et le respect.

Quand l'enfant fut sevré, sa mère s'en empare complètement. Lui, de son côté, la recherche avec une intelligence attentive et une tendresse incessante. Mais laissons la parole à sœur Péronne, qui recueillait les souvenirs de la nourrice : "Madame sa mère, qui était douée d'une piété extraordinaire, ravie d'aise de voir de si bonnes et de si belles dispositions en ce cher enfant, prit un soin continuel de les bien cultiver ; elle le faisait avec d'autant plus de plaisir que celui que ce saint enfant prenait d'être instruit par sa bonne mère le rendait très assidu à se tenir auprès d'elle ; il ne semblait pas qu'il eût un divertissement plus à son gré que d'apprendre le catéchisme et à prier Dieu. Sitôt qu'il en sut

quelque chose il eut soin d'en instruire les petits enfants des fermiers et de la paroisse."

Sa mère, Françoise de Sionnaz, avait quatorze ans quand elle épousa le baron de Sales. Elle était de vieille race militaire comme son mari. Tous deux comptaient dans leur généalogie des alliances princières, notamment avec la famille de Savoie, qui ne le niait pas. Les Sales prétendaient même descendre d'une famille princière de Rome. En dehors de cette légende, leur généalogie se suivait exactement depuis le onzième siècle.

La baronne de Sales eut son premier enfant, qui fut le saint évêque de Genève après six ans de mariage, à l'âge de vingt ans. Elle en eut douze autres, dont cinq moururent en bas âge. Ce que nous savons des huit qui survécurent permet de voir en eux le courage en même temps que la grâce; une ardeur martiale facile à l'emportement, avec une puissance de maîtrise sur soi-même qui les rendirent aussi aimables qu'ils étaient généreux, aussi pieux que dévoués, aussi charitables qu'ils étaient naturellement irritables. (On cite même de deux d'entre eux, qui furent les plus célèbres, François et Louis, cette particularité qu'ils avaient, à force de triompher de la colère, détruit complètement en eux la vésicule de fiel.

Bien des traits permettent de supposer que cette gentillesse de l'esprit et du cœur, cette très aimable courtoisie, cette pure chaleur de tendresse, cette élégance poétique de la pensée et de la parole qui distinguent les enfants de la baronne de Sales

venaient d'elle, comme cette vigueur de volonté, cette imperturbable persévérance, cette ampleur hardie et robuste du cerveau doivent être attribuée, à leur père, vaillant soldat et sage diplomate.

Lui, dans l'éducation austère de ces grandes familles féodales qui avaient échappé aux molleses de la Renaissance, représentait la sévérité, madame de Sales la tempérait. Si le père ne voulait pas que l'excessive indulgence poussât les enfants au libertinage, la mère savait que les punitions outrageantes développent la bassesse de l'âme. "Ils tenaient le milieu entre l'indulgence et la sévérité, car si bien ils désiraient que François n'eût point de répliques à leurs volontés et qu'il se soumit humblement à leur férule, leur intention toutefois n'était pas de le rendre timide, sombre et mélancoliques. C'est pourquoi ils lui lâchaient la bride suffisamment et la lui serraient aussi modérément, quand il en était besoin. Donc, ils lui donnaient une honnête liberté, et voulaient qu'il passât son temps modestement avec ses semblables; voire parfois ils commandaient qu'on lui donnât de l'argent, pour se récréer et égayer aux jeux où il y a de la dextérité, tant seulement. Et, de fait, à mesure qu'il devint capable des honorables et nobles exercices, ils lui firent apprendre à danser, à tirer des armes et à monter à cheval. Mais ils lui permettaient seulement les jeux auxquels paraît l'agilité du corps et de l'esprit: car pour ce qui est des jeux de hasard, comme par exemple les dés, les cartes, ils lui étaient tout à fait interdits."

A côté des leçons paternelles et maternelles, il y avait la leçon des événements. Elle était éloquente et douloureuse, faite pour rabattre l'orgueil humain, pour combattre la nonchalance de l'âme et pour développer les ardeurs de la foi catholique. On sortait à peine des grandes guerres de religion ; elles menaçaient sans cesse de renaître. Les ruines qu'elles avaient faites jonchaient le sol de la Suisse et de la Savoie. L'âpre tyrannie des Genevois, des Bernois et des autres tribus huguenotes, maintenait les peuples du Chablais, du Gex, du Faucigny, du Ternier, du Gaillard, etc., sous le plus intolérable, le plus sombre, le plus affolant joug qui soit au monde, sous le joug des ministres de Calvin.

Auguste de Sales raconte l'arrivée de ses oncles François et Louis dans le Chablais qu'ils venaient évangéliser. Il nous les montre sur la plate-forme du château des Allinges, regardant ce Chablais que les calvinistes "ont rendu à la liberté de l'Évangile." "Du haut de la plate-forme on voyait la misérable face de cette province : des églises détruites, des presbytères en ruines, des potences à la place des croix sur les chemins, des châteaux brûlés ; des tours renversées. A cette aspect l'apostolique François, le coudé appuyé sur le parapet du bastion, ne put retenir ses larmes et il emprunta, pour exprimer sa douleur, les lamentations des prophètes."

Les huguenots n'étaient pas seuls à entretenir l'humilité dans ces âmes, l'activité de ces cerveaux. La pieuse baronne ressentait lourdement le contre-

coup des événements politiques. La Savoie était souvent le terrain où se rencontraient les armées française et espagnole. La maison ducale avait en elle des germes de discorde et la situation des gentilhommes voisins de la frontière française était difficile, attirés qu'ils étaient tantôt par le duc Emmanuel-Philibert, tantôt par Jacques de Savoie, duc de Nemours. Celui-ci eût bien voulu mettre la main sur le château de Brens, appartenant au baron de Sales et qui lui eût permis de tomber sur les Genevois. Le lui remettre c'eût été amener sur soi la colère du duc de Savoie. Pour couper court à toute insistance, il fallut que la baronne avec plusieurs petits enfants et fort malade mais voulant suivre son mari, quitta brusquement le château de Sales, et vint s'installer à Brens, au milieu du Chablais. Grande angoisse pour elle de vivre et de laisser vivre ses enfants, ses domestiques, au milieu de cette population que Genève avait contrainte au protestantisme. Il y eut, en effet, pour elle un moment de grand souci ; toutes les nourrices qu'on lui présentait pour Charles étaient huguenotes, et "elle ne voulait pas qu'il pût sucer l'erreur avec le lait." Je donne ce détail pour noter les soins minutieux de cette éducation maternelle.

Quand elle avait produit tous ses effets et qu'elle avait mis dans l'âme des enfants de fortes assises de piété, de charité, de sincérité, de respect, d'honnêteté et d'honneur, vers l'âge de sept ans, cette éducation de la mère n'était plus seule à diriger ces jeunes âmes. On envoyait

les fils et les filles dans des collèges, dans des couvents, sauf parfois l'aîné, qu'on destinait à continuer la race et à maintenir les traditions de la famille. Lui, l'aîné, on le gardait à la maison, aux soins d'un précepteur, sous la surveillance paternelle et maternelle.

François ne Sales, bien que l'aîné et destiné par le désir de ses parents à vivre dans le monde, avait tellement désiré accompagner ses frères au collège de la Roche, qu'il y parvint. Il se montre, en cette circonstance, tel qu'il sera désormais, doux et fort, tel que la grâce de Dieu et les leçons de sa mère l'ont fait : elle lui avait trop bien enseigné le respect pour qu'il osât lutter directement contre le désir paternel, mais il fut si triste de ne pouvoir aller aux études que la nourrice, cette bonne femme à qui nous devons les précieuses notes qui précèdent, vint exposer les desirs de l'enfant à madame de Sales. Ces domestiques fidèles et pieux n'étaient pas sans autorité. Nous pouvons le constater curieusement ici. Madame de Sales céda et intervint à son tour auprès de son mari.

François avait, disions-nous, l'inébranlable énergie des cœurs paisibles. Dès sa petite enfance il laissa deviner qu'il serait un conquérant d'âmes, un conquérant à façon de son Maître, qui avait dit cette parole difficile à comprendre au premier abord et dont François de Sales fut le commentaire lumineux : " Bienheureux les doux, car ils conquerront le monde."

Dans les familles nombreuses, les leçons maternelles se repercutent d'enfant en enfant,

les aînés les transmettant en les traduisant aux plus jeunes. Nous voyons François, répétiteur pour ainsi dire des conseils maternels, exercer l'apostolat envers ses frères. Ils apprenaient de lui " la pratique de la méditation, des prières vocales et le recueillement intérieur; leur vertueuse mère en était charmée."

Ce n'était pas seulement la douceur qu'il laissait voir, il faisait entrevoir sa future gravité. Sa personnalité se dégageait des instincts généreux de sa race et des langes de l'éducation. Dieu le voulait ainsi pour qu'il pût défendre respectueusement mais invinciblement sa vocation contre l'ambition du père et son apostolat contre les inquiétudes de sa mère.

Dieu veut aussi que les parents des saints soient parfois imparfaits; pour mieux démontrer la puissance de sa grâce et ne pas laisser de doute sur la libre volonté de ces enfants de sa prédilection. Quelques détails portent à supposer que la baronne de Sales n'avait rien de l'austérité de la matrone romaine. Ce cœur vertueux et pieux, aimable et gracieux n'était pas sans faiblesses maternelles.

Un historien nous racontera qu'elle aimait mieux tel de ses fils parce qu'elle l'avait nourri de son lait. La sensibilité, qui était grande en elle, l'était peut être trop; ainsi elle jouit des triomphes littéraires, des amitiés nobles, des protections puissantes, de tout ce qui entourait le jeune François d'estime et de sympathie, de respect même, mais elle eût de grandes angoisses pendant que celui-ci recon-

quérait à la vérité ce Chablais, que nous avons vu couvert des ruines faites par le calvinisme. Cette secte ne voulait pas abandonner la tyrannie, ni laisser relever ces ruines, ni rendre la liberté aux esclaves. Les ministres, campés comme caporaux de l'armée genevoise et bernoise, au milieu du peuple séduit et conquis, ne se hasardaient pas à lutter par la parole contre la science et l'éloquence de François. Ils annonçaient toujours qu'ils allaient le confondre ; et se dérobaient toujours. Ils préféraient condamner à mort et exécuter ceux que le prédicateur catholique avait ébranlés, menacer, calomnier celui-ci, et enfin tenter de le faire assassiner.

Madame de Sales était aisément renseignée. Elle revoyait par l'imagination les scènes qu'on lui peignait : son fils marchant dans les montagnes, les pieds ensanglantés, couchant sur la neige sous quelque hangar en ruine, car nul n'eût osé ou voulu lui donner abri ; elle savait que telle semaine il avait échappé au poignard, telle autre semaine à la balle de l'assassin huguenot. Elle le rappelait auprès d'elle. Mais il résistait aux appels de cette inquiète tendresse. Plus tard, quand le Chablais et les autres provinces voisines eurent été ramenées à la vérité, elle le vit avec effroi au milieu des pestiférés. Elle le sait moribond. Cette fois, il dut obéir non pas aux désirs de sa mère, mais aux ordres de son évêque et revenir au logis.

Les graves maladies de François et de ses enfants, la mort de cinq d'entre eux, mirent à de

douloureuses épreuves ce cœur délicat. La plus grande de ses angoisses était encore à venir. Elle perdit son mari en l'an 1600. François avait déjà pris sur elle cet ascendant qu'elle peignait si naïvement plus tard en disant : "Celui-ci est mon fils et mon père." Il eut besoin de toute sa tendresse et de son autorité morale pour la consoler. Charles-Auguste de Sales nous mène au lit de mort du vieux gentilhomme. "Se sentant mourir, il appela auprès de lui tous les enfants, qui étaient pour lors à Sales ; à l'imitation des anciens patriarches, leur bailla à un chacun de salutaires commandements et bons conseils, leur laissa pour père son bienheureux fils François, prévôt et élu de Genève, et leur ordonna très expressément de lui être obéissants en toutes choses, leur bailla sa bénédiction et remit la charge de la famille à sa très chère femme." Nous la voyons aussi suivre l'enterrement de son époux au milieu des dames de sa famille, remplissant les chemins de lamentations et gémissements.

Si admirable qu'eût été le père de famille, si vertueuse que fût la mère, si bons que fussent les enfants, "ils étaient de l'humaine nature" et tous sans doute n'avaient pas combattu l'impétuosité naturelle avec autant de succès que Louis et François. Il y avait aussi des beaux-frères et des belles-sœurs "qui avaient leurs idées particulières." François prévint que sa mère ne résisterait pas aux soucis que donnerait nécessairement l'administration d'une si grande fortune que surveillaient des droits différents. Il

lui conseilla d'en confier le soin à Louis de Sales, devenu le chef social de la famille comme il en était, lui, le chef spirituel. Louis était fort digne, par son intelligence, sa piété, son courage et sa prudence, de succéder au "grand et saint personnage" qu'ils venaient de perdre. Celui-ci, avait, dans son testament, indiqué son désir que ses enfants demeurassent ensemble, ainsi qu'ils le faisaient de son vivant. François, dans une de ses lettres à madame de Chantal, nous donne une vue très claire de cette vie de famille.

"Je ne vous peux cacher que je suis présentement à Sales, comblé d'une tendre et incomparable consolation auprès de ma bonne mère. En vérité vous auriez du plaisir de voir un si parfait accord parmi choses qui sont pour l'ordinaire si discordantes : belle-mère, belle-fille, belle-sœur, frères et beaux-frères, entre tout cela, ma vraie fille, je vous puis assurer, à la gloire de Dieu, qu'il n'y a ici qu'un cœur, et qu'une âme en unité de son très saint amour, et j'espère que la grâce du Seigneur s'y doit rendre abondante. Car déjà c'est une chose bonne, belle et suave de voir comme cette fraternité demeure ensemble. Votre envoyé vous pourra dire qu'hier universellement toute cette aimable famille vint à confesse à moi en notre petit château, mais avec tant de piété que l'on eut dit un jubilé d'année sainte à gagner."

He las ! cette douce vie n'eut pas de durée. "Certains discours de domestiques aigrèrent l'esprit de leurs maîtresses," et ces terribles belles-sœurs qui, bien que vertueuses, avaient

des idées particulières, mirent le trouble dans les divers ménages réunis au château de Sales. Il fallut se séparer, et ce ne fut pas sans angoisses pour la bonne mère, d'autant que l'évêque de Genève l'avait déclaré très nettement, "tant s'en faut que j'ajoute à ma domesticité une personne du sexe, quelque âgée et quelque recommandable qu'elle puisse être, que je ne désire loger, en aucune façon sous mon toit, ma chère et vénérée mère," non pour elle, mais pour la suite de parentes et de servantes qu'une telle dame avait nécessairement avec elle.

Il distinguait, du reste, entre loger sa mère ou la recevoir momentanément sous son toit, et l'une des grandes et dernières joies de madame de Sales ou de Boissy—car c'est le nom qu'elle porta à la fin de sa vie—fut de venir passer un mois chez son fils peu de temps avant sa mort.

Parmi les grandes joies qu'elle eut encore en ses dernières années, nous devons mettre la connaissance qu'elle fit de madame de Chantal et l'amitié qui régna entre elles deux. "Depuis quelque temps déjà, la baronne de Sales avait voué le pèlerinage de Saint-Claude pour obtenir la guérison de son cher fils malade ; mais elle n'avait pas encore eu la commodité de le faire, à cause des infirmités qui l'en avaient empêchée. Se trouvant en bonne disposition, elle résolut d'accomplir son vœu ; et son Bienheureux fils et père tout ensemble lui avait promis de l'accompagner. Ce fut donc à Saint-Claude que fut fixé le rendez-vous, pour le 24 du mois d'août, et cela par un concours de circonstances fort imprévues.

“Toutes choses étant ainsi réglées, on se rendit de part et d’autre à la ville de Saint-Claude : le serviteur de Dieu avec sa mère, de la Savoie, et la baronne de Chantal, de la Bourgogne. Or, il se trouva, entre ces deux dévotes dames, une si grande conformité d’humeur, qu’il semblait que la vertu même les eût rassemblées à dessein : elles contractèrent une grande amitié.”

C’est le jour de la Saint-Barthélemy 1604, que la noble compagnie arriva à Saint-Claude. Le 29 mai 1605, madame de Chantal vint voir madame de Boissy au château de Sales. Elle y revint trois autres fois, amenant l’une de ses filles, qui devait épouser le baron de Thorens, l’un des fils de madame de Boissy et emmenant avec elle la plus jeune des sœurs de saint François.

Je ne saurais résister à donner une des scènes naïves qui nous font pénétrer dans l’intimité du château de Sales, où la baronne recevait ses enfants et ses amis. “François étant à Sales un jour maigre, nous dit-on, avec sa mère et ses frères, et ayant mis devant soi un plat où l’on avait mis avec de l’eau simple des œufs pochés ; attentif à de bons propos qu’il tenait toujours en mangeant ; presque tout le long du repas, il mangea son pain seul, le détrempeant avec cette eau, comme si c’eût été une sauce la plus excellente du monde ; tant il avait l’esprit éloigné et aliéné des choses qui appartiennent au seul corps.”

La fin de la vie approchait pour madame de Boissy. Elle n’était pas sans doute complètement purifiée des quelques fai-

bleses qu’avait pu lui imposer l’excès de l’amour maternel. Elle devait souffrir encore dans un point sensible de son cœur.

Elle perdit cette dernière et très aimable fille que madame de Chantal avait emmenée avec elle en Bourgogne.

“Il faut que je me hâte de vous dire que ma bonne mère a bu ce calice avec une constance toute chrétienne ; et sa vertu, de laquelle j’avais toujours eu bonne opinion, a de beaucoup devancé mon estime. Dimanche matin, elle envoya prendre mon frère le chanoine, et parce qu’elle l’avait vu fort triste et tous les frères aussi, le soir précédent, elle lui commença à dire : “J’ai rêvé toute la nuit que ma fille Jeanne était “morte ; dites-moi, je vous prie, “n’est-il pas vrai ?” Mon frère, qui attendait que je fusse arrivé pour le lui dire, voyant cette belle ouverture de lui présenter le banap, et qu’elle était couchée en son lit : “Il est vrai, dit-il, ma mère,” et cela sans plus, car il n’eut pas assez de force pour rien ajouter. “La “volonté de Dieu soit faite,” dit ma bonne mère, et pleura un espace de temps abondamment, et puis appelant sa Nicole : “Je “veux me lever pour aller prier “Dieu en la chapelle pour ma “pauvre fille,” dit-elle. Et tout soudain fit ce qu’elle avait dit ; pas un seul mot d’impatience, pas un seul clin d’œil d’inquiétude ; mille bénédictions à Dieu et mille résignations à son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus tranquille, tant de larmes que merveille, mais tout cela par de simples attendrissements de cœur, sans aucune sorte de fierté ; c’était pourtant

son cher enfant. Eh bien, cette mère, ne dois-je pas l'aimer ? Hier, jour de Toussaint, je fus le grand confesseur de la famille, et avec le Très Saint-Sacrement, je cachetai le cœur de cette mère contre toute tristesse."

Après ce coup très douloureux et si chrétiennement supporté, elle était prête pour le Ciel que le bon Jésus ne voulait plus faire attendre à celle à qui il devait deux amis héroïques comme François et Louis de Sales. "Le jour des Cendres elle alla à la paroisse de Thorens, où elle se confessa et communia avec dévotion, entendit trois messes et les vêpres; le soir, étant au lit et ne pouvant dormir, elle se fit lire par sa femme de chambre trois chapitres de l'*Introduction*, pour s'entretenir en de bonnes pensées; au matin elle se leva comme de coutume, mais, en se peignant, elle tomba tout soudain comme morte. Le baron de Thorens averti accourut aussitôt, la fit relever, et lui rendit le sentiment à l'aide d'essence : elle commença à parler, mais presque inintelligiblement. A la même heure, on envoya à Ancecy, au saint évêque, qui arri-

va bientôt avec un médecin et un apothicaire. Il la trouva paralysée de la moitié du corps et plongée dans une sorte de sommeil léthargique, dont toutefois on pouvait la tirer facilement; et quand elle était ainsi éveillée, elle montrait qu'elle avait bien sa connaissance, soit par les paroles qu'elle s'efforçait de dire, soit par les mouvements de la main qui était demeurée libre : car elle parlait fort à propos de Dieu et de son âme, et, quoique devenue aveugle, elle prenait elle-même à tâtons un crucifix placé sur son lit et le baisait amoureuxment. Elle reconnut François à la voix, et lui fit le plus tendre accueil : "Celui-ci, dit-elle, est mon fils "et mon père!" Lui prenant la main, elle la porta à ses lèvres avec respect; puis, étendant le bras pour l'attirer sur son cœur, elle lui donna le baiser maternel. Elle demeura deux jours et demi dans cet état; on lui donna l'extrême-onction; et enfin, le 1er mars, elle rendit à Dieu sa belle âme suavement et tranquillement, et sa figure prit une singulière expression de sérénité douce et souriante qui faisait plaisir à voir."

LETTRES D'UN CURÉ DE CANTON

Publiées par Yves le Quebec

(2ème mille)

1 vol. in-12..... \$0.90

CATALOGUE GÉNÉRAL

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

Renaudet (G.) —Sujets d'oraisons pour tout le cours de l'année, à l'usage des prêtres. 4 vol. in-18.....	\$1.25
Renault (abbé) .—Le fait la de Salette. 1 vol. in-12, net.....	\$0.30
Rendu (Victor) .—Les psaumes de David, traduction nouvelle d'après la vulgate, avec des notes tirées de Bossuet. 1 vol. gr ^d in-32, avec table donnant les psaumes des principales fêtes de l'année et l'office de la Sainte-Vierge, relié.....	\$0.60
Retour (de) continué à Dieu , par la vraie oraison et la vraie pénitence d'après St. Alphonse de Liguori, par un Père Rédemptoriste. 1 vol. in-18.....	\$0.20
Retraite de huit jours , pour se préparer à la profession religieuse. 1 vol. in-12.....	\$0.40
Reuter .—Neo Confessarius. 1 vol. in-12.....	\$0.90
Revue théologique , ou examen approfondi des questions les plus intéressantes de théologie morale, droit canon, liturgie, faisant suite aux mélanges théologique, recueil très utile aux conférences ecclésiastiques. 8 vol. in-8.....	\$14.00
Reyre (l'abbé) —Anecdotes chrétiennes. 1 vol. in-12.....	\$0.25
—Petites Dominicales, ou courtes homélies sur les évangiles du dimanche, revues, corrigées et considérablement augmentées par l'abbé Courval, supérieur du Petit Séminaire de Séez. 2 vol. in-12.....	\$1.50
Riancey (H. et C. de) —Histoire du monde, ou histoire universelle depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX. 10 vol. in-8.....	\$15.00
Ribet (l'abbé) .—Honnête avant tout. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—La clef de la somme théologique de St. Thomas d'Aquin. Historique, analyse et appréciation. 1 vol. in-12.....	\$0.25
—La mystique divine, distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines. 3 vol. in-8.....	\$5.50
—La parole sainte, ou le guide oratoire dans le ministère de la prédication. 1 vol. in-8.....	\$1.00

- L'Ascétique chrétienne. 1 vol. in-8..... \$1.75
- Ricard (l'abbé Ant.)—La religieuse en oraison, méditant, sur la vie et l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, cours de méditations pour chaque jour et fêtes de l'année chrétienne. 4 vol. in-12..... \$3.00
- Voir *Lercarie, Marchant, Miechow.*
- Ricard (Mgr.)—Homélie sur les évangiles de tous les dimanches de l'année liturgique, selon la méthode des Pères, depuis Adolphe de Chartreux. 1 grd vol. in-8... \$0.63
- L'abbé Combalot, missionnaire apostolique. L'action catholique de 1820 à 1870, avec une préface de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et de deux lettres approbatives de Mgr l'évêque de Grenoble et de Mgr l'évêque de Valence. 1 vol. in-12..... \$1.00
- Le mois de Marie des paroisses et des familles. 1 vol. in-12..... \$0.63
- Mois consolateur de St-Joseph. 1 vol. in-12..... \$0.40
- Mois du Sacré-Cœur de Jésus. 1 vol. in-32..... \$0.20
- Mgr de Mazenod. 1 vol. in-8..... \$1.25
- Un quart d'heure de méditation, ou petits sujets de méditation pour chaque jour de l'année destinés à faciliter la préparation à l'exercice de l'oraison mentale aux prêtres, aux séminaristes, aux religieuses et aux pieux fidèles. 1 vol. in-18..... \$0.40

Le TRAITÉ FRANCO-CANADIEN

étant ratifié, nous avons changé nos
prix des différents produits fran-
çais tels que

CONSERVES

* * * * *

ALIMENTAIRES

PATES, FRUITS SECS, VINS ETC.

Ecrivez pour nos prix avant d'acheter ailleurs.

LAPORTE, MARTIN & Cie.,

ÉPICIERIERS EN GROS

* * * * * MONTREAL.

En écrivant mentionnez le " PROPAGATEUR

J. F. BANISTER

MAGASIN DE CHAUSSURES "BLOCK QUEEN"

2243 RUE SAINTE CATHERINE

Coin de la rue Victoria

Fournit les Ecoles et les Couvents, de chaussures de première qualité de toutes les descriptions et à très bas prix.

MARCHANDISE AMERICAINE TOUJOURS EN MAIN

Venez examiner notre assortiment et voir nos prix. Vous êtes les bienvenus.

LORGE & CIE

CHAPELIERS

21 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

GAGNIER & LEFEBVRE

SUCCESSIONS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Tapissiers et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

LAMOTHE, TRUDEL & TRUDEL,

AVOCATS

35 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

FERDINAND ARCHAMBAULT.

VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

FAITS ET RÉPARÉS.

1617 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.



INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

(No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

APPROVISIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS: De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés,

DR L'ECUYER

FLEURS DE PIÉTÉ

POUR CHAQUE JOUR DU MOIS

Par l'auteur de "ALLONS AU CIEL"

1 vol. in-32, texte encadré en rouge..... \$0.38